



Créer un jardin partagé...
Planter la rue...



On sème
à
Montreuil !

A hand-drawn illustration of a wooden signpost. The sign is a light yellow, rounded rectangle with a brown wooden post and a brown handle at the top. The text 'On sème à Montreuil !' is written in a purple, hand-drawn font. The signpost is decorated with green leaves and a brown vine. The background is a textured, light green surface.

Une ville côté "nature"

La Ville encourage la nature à reprendre ses droits dans l'espace urbain.

Ce guide vous propose de contribuer à développer la biodiversité urbaine et renforcer la convivialité entre les habitants.

Il vous présente deux façons de voir la vie en vert: les jardins partagés, lieux d'échange pour jardiner à plusieurs et le dispositif « planter sa rue » où embellir sa rue rime avec plaisir de travailler la terre.

LES JARDINS PARTAGÉS



Qu'est-ce qu'un jardin partagé?

C'est un jardin de proximité animé par une association qui propose des activités collectives de jardinage. Il trouve sa place soit sur un terrain de la Ville, soit sur un terrain mis à disposition par un bailleur (OPHM par exemple).

C'est un moyen d'enrichir la biodiversité en milieu urbain et d'augmenter les espaces verts dans la ville en embellissant les quartiers. Lieu de tranquillité, de convivialité, de créativité et d'échanges, il est source d'une véritable qualité de vie pour ses jardiniers et pour les riverains.



Comment créer un jardin partagé?

Pour jardiner et participer à la vie de son quartier, voici les principales étapes.

S'associer c'est partager

Les habitants souhaitant créer un jardin partagé se regroupent en association ou bien se rattachent à une association existante.

Accompagner la démarche

L'association contacte la Direction de l'environnement et du développement durable qui l'accompagne dans sa démarche. Le projet est validé (ou non) par la ville de Montreuil en fonction de la disponibilité du terrain et de la faisabilité du projet.

Contact : Direction de l'environnement et du développement durable

3 rue de Rosny - Tél. 01 48 70 67 94

onseme@montreuil.fr.

Convention

L'association signe une convention avec la Ville qui fait référence à la Charte des Jardins partagés et précise les modes d'occupation du terrain confié par la Ville.

Qui fait quoi?

L'association entretient le terrain et assure son animation selon les 2 grands principes de la charte: respect de l'environnement, ouverture régulière aux habitants et au public.

La Ville met un terrain inoccupé à disposition, prévoit l'analyse de sol, les conseils d'un jardinier-animateur, fournit un composteur, un système pour l'eau, une clôture éventuelle et un panneau d'information.





Engagements de l'association

- Le jardin sera ouvert au public lorsque l'un des membres de l'association est présent sur le site et lors d'événements publics liés à la nature en ville et au jardinage. Des demi-journées d'ouverture, dont une de préférence en week-end, sont programmées régulièrement.
- Le nom de l'association et ses coordonnées, les modalités d'accès au jardin, les activités proposées et les rendez-vous particuliers sont affichés, ainsi que les règles de fonctionnement du jardin.
- L'association maintient le jardin en bon état, en veillant à la sécurité du public. Elle privilégie une gestion écologique du site (avec le compostage de proximité et la récupération des eaux de pluie, plantation des essences adaptées au sol et au climat, sans pesticides ni engrais chimiques).
- L'association contracte une assurance responsabilité civile et présente un compte-rendu annuel d'activité.



Adresses des jardins partagés

Potager partagé de l'association des Femmes Muliennes

Sur la dalle Hannah-Arendt - rue de La République
(au-dessus de Décathlon)

Contact: 0148701115 - a.f.m.m@orange.fr

Jardin partagé des Chlorophiliens

Square Marcel-Cachin (angle bd A.-Briand/Av. P.-Signac)
leschlorophilliens@free.fr

Jardin partagé de la résidence des Néfliers

Résidence des Néfliers - EFIDIS
9 avenue du Président Salvador-Allende

Jardin de l'association des Ruffins

155-157 boulevard Théophile-Sueur

Jardin des Femmes de la Cité Jean-Moulin

cité RIVP Jean-Moulin - 28 avenue Jean-
Moulin

Jardin de l'association Lez'ards dans les murs

Murs à pêches - 71 rue Pierre-de-Montreuil

Jardin de l'association le Sens de l'Humus

Murs à pêches - Impasse de Gobétue

Jardin de Fleur de potiron

sur le terrain d'aventure Arago
92 rue François-Arago
Contact: fleurdepotiron@gmail.com

Potager collectif de l'atelier d'entraide de La Régie de quartier

site du Jardin-École - 4 rue du Jardin-École
rqmontreuilatelier@wanadoo.fr



- Les horaires d'ouverture sont indiqués à l'entrée des jardins.
- Pour contacter les jardins : onseme@montreuil.fr ou par téléphone au 01 48 70 67 94

PLANTER SA RUE

Vous avez repéré près de chez vous un petit espace libre et vous souhaitez vous en occuper ? La Ville peut vous autoriser à le planter ou y semer des graines que vous pourrez entretenir. Planter sa rue ou embellir son quotidien, suivez le guide !

Quels espaces ?

Sur des d'espaces dits « résiduels » (délaissés ou friches, talus laissés à l'abandon) : les habitants qui le souhaitent, dans tous les quartiers de la ville peuvent entretenir et semer des graines afin d'embellir ces espaces proches de leur habitation.

Dans deux rues pilotes de

Montreuil : en 2011,

une expérimentation a lieu dans des rues du haut et du bas-Montreuil avec les conseils de quartiers et des habitants volontaires avec la possibilité de préparer des rues (percement de petits trous dans le macadam si besoin par le service voirie).

Les habitants peuvent planter leurs propres graines ou en obtenir auprès de la mairie.



Infos pratiques



-- > Jardins partagés

Pour tout projet de jardin partagé, contacter la direction environnement et développement durable - tél. 01 48 70 67 94
onseme@montreuil.fr

Si vous êtes locataire de l'OPHM, les agences de secteurs peuvent recevoir les demandes pour des terrains appartenant à l'office, y compris sur des terrains actuellement en pelouse.

-- > Planter sa rue

Comment participer ?

Contactez : la direction environnement et développement durable
Tél. 01 48 70 67 94
onseme@montreuil.fr

